

Séance du 24 juin 2026

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LES CONSERVATOIRES DE ROUEN,
DU PAYS DIEPPOIS ET DE GRAND-COURONNE ET PETIT-COURONNE

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à dix-sept heures quinze, à Grand-Couronne dans les locaux du CTM, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire), Erika Heux-Basconcelo (suppléante),
MM. Karim Belghachem (vice-président), Xavier Faurre (titulaire), Michel Cantais (suppléant)

Étaient excusées : Mmes Bernadette Gruel (vice-présidente), Hélène Pelli (titulaire)

La séance est ouverte à 17 h 25, Mme Aurélie Martel est nommée secrétaire de séance.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-14 et L 2121-21 ;
- Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a modifié dans ses articles 51 et 53 la partie législative du code de l'éducation ;
- Vu l'article D.759-11 du code de l'éducation ;
- Vu le décret en Conseil d'État n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement de la création artistique
- Vu l'arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et modalités de dépôt des dossiers de demande modifié par l'arrêté du 20 juillet 2020.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

Autorise Madame la Présidente à signer la convention de coopération entre les conservatoires de Rouen, du Pays Dieppois et de Grand-Couronne et Petit-Couronne.

Par 7 voix pour et 0 contre,

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage